



INSEE

Le + syndical

SNADIGE-CGC

SYNDICAT NATIONAL des ADMINISTRATEURS  
et des INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'INSEE

[Snadige.free.fr](http://Snadige.free.fr)

## La lettre du Snadige N°30

### **Le statut des administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee : Enfin des améliorations à l'horizon !**

Nous avons appris lors d'une réunion de discussion du calendrier du dialogue social que le rapport de mission de l'inspection générale sur le statut des administrateurs et inspecteurs généraux avait été examiné par le Comité de direction le 4 février. Celui-ci a notamment décidé de présenter ce rapport aux organisations syndicales avant de le rendre public. Le compte rendu du CD est sorti le 12 février et la réunion de présentation du rapport s'est tenue le 18 février avec les représentants de la CGC (Jean-Etienne Chapron, Michel Duée, Michel Devilliers, Catherine Gilles) et des autres organisations syndicales.

La mission a été lancée fin 2011. Le Snadige, à sa demande, a rencontré les missionnaires dès 2012 (cf. nos lettres précédentes). Lors de la CAP d'administrateurs de l'automne 2012, la CGC a réclamé que soit au moins publiée la lettre de mission. C'est donc avec satisfaction que nous avons pris connaissance de ce rapport que nous appelions de nos vœux depuis longtemps. Il fait un diagnostic que nous partageons largement et propose des pistes sur lesquelles peuvent s'engager les discussions avec la direction. En voici les points essentiels, et nos propositions pour la suite.

Un regret tout d'abord : il nous semble tout à fait dommage qu'à cette occasion unique seuls des cadres ou anciens cadres de l'Insee aient été consultés. Les rapporteurs ont justifié ce choix par un souci de discrétion (ne pas éveiller l'appétit d'autres corps, qui pourraient vouloir nous absorber). Il aurait cependant été utile de s'ouvrir sur l'extérieur et de rencontrer, par exemple, l'inspection générale des finances, le conseil général des mines ou celui de l'écologie et du développement durable, ou encore l'Igas. La stratégie expansionniste et la gestion dynamique des cadres dans ces corps auraient pu enrichir la réflexion et donner quelques éléments concrets.

Le constat nous apparaît aussi un peu réducteur quand on compare les cadres supérieurs de l'Insee aux seuls corps administratifs tels que les seuls administrateurs civils. Les administrateurs de la DGFIP ou des douanes, dont les carrières sont devenues beaucoup plus dynamiques, sont aussi dans le paysage !

Le rapport de l'inspection générale a cependant le grand mérite de mettre en évidence le retard considérable des cadres de l'institut par rapport à tous les autres corps comparables de l'État, techniques et administratifs, que nous rencontrons souvent, revalorisés notablement durant les quatre dernières années, comme prévu dans les accords de Bercy. Il met également bien en lumière le contenu extrêmement réducteur du descriptif de nos missions par rapport aux autres corps, dont certains n'hésitent pas à la faveur d'une fusion avec un autre corps à ajouter l'économie dans leurs compétences.

Le rapport a également le mérite de pointer du doigt la nécessité d'une gestion individualisée des carrières des cadres supérieurs. Elle a existé par le passé mais elle nous a fait défaut ces dernières années. Elle a même disparu de l'organigramme de l'Insee depuis la

réorganisation de la DG de 2012. Cette gestion plus individualisée est pourtant indispensable à la bonne employabilité de la ressource. Elle est nécessaire au renforcement de l'essaimage, qui est profitable tant à l'Institut qu'aux organismes d'accueil et aux agents concernés. C'est l'image et donc l'attractivité du corps qui sont en cause. A ce titre, nous approuvons la reconnaissance du rôle de « chef de corps » pour la défense des intérêts et des carrières de ce corps.

Nous avons indiqué notre accord de principe avec la fusion des corps des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee. Nous demandons, à la faveur de cette fusion, l'amélioration de la carrière à chaque grade du nouveau corps. Il faut aussi éviter de multiplier les sauts d'obstacles d'un grade à l'autre, avec des taux de promotion fixés par l'administration (leur réduction de fait, l'année dernière, pour le passage en hors classe, est une expérience cuisante). La référence à d'autres corps de même type, comme le montre le rapport de l'IG, confirme la légitimité du relèvement des échelons terminaux en hors-classe et en inspecteur/administrateur général (HEC et HEE) et la réduction des durées aux différents échelons. En dehors des questions de grille indiciaire, les régimes indemnitaires mériteront également un réexamen. Ces différents points sont essentiellement symboliques puisqu'ils concernent un nombre restreint d'agents et ont des impacts budgétaires limités ; mais ils sont des éléments qui jouent sur l'image et l'attractivité du corps.

À l'arrière plan de ces demandes il y a, nous le rappelons, la baisse du pouvoir d'achat et l'écrasement des grilles dénoncés par la CGC depuis des années et reconnus désormais par la ministre de la Fonction Publique elle-même. Ils ont eu un sens particulièrement aigu pour les cadres supérieurs de l'Insee qui n'ont bénéficié d'aucune mesure indiciaire depuis ces 10 dernières années, ce qui pèse fortement pour nos collègues qui sont partis en retraite.

A propos du recrutement dans le nouveau corps, il faudra tenir compte de la politique d'essaimage ambitieuse que nous soutenons, dans le SSP mais aussi à l'extérieur du SSP (dans les autres directions de Bercy, dans les organismes internationaux, dans les agences, autorités et autres organismes de services publics qui font appel à une haute compétence en statistique et en économie). Pour cela, les recrutements devront sans doute être augmentés et diversifiés ; comme le signale le rapport de l'IG, il faudra également en tirer les conséquences dans la gestion du corps des attachés. La question du financement des recrutements supplémentaires doit être réglée dans le cadre de la discussion sur les statuts, comme c'est le cas pour d'autres sujets.

Nous avons aussi rappelé notre attachement à la formation à l'Ensaë, qui fonde notre spécialité, et au recrutement par concours qui garantit l'objectivité et la transparence. En particulier, nous sommes opposés aux nominations par le « tour extérieur », qui laisseraient la place aux passe-droits et aux discriminations.

**En conclusion, pour le Snadige-CGC ce rapport constitue une très bonne base de négociation. L'objectif est l'amélioration du statut des administrateurs et des inspecteurs généraux et nous demandons l'ouverture rapide de cette négociation, pour une mise en œuvre en 2014.**

**Le secrétaire général par intérim nous a indiqué que la négociation serait menée par le nouveau secrétaire général. Voilà un bon sujet pour un cadre de l'Insee qui revient vers l'Institut après des années passées à l'extérieur du SSP (en position d'« isolé » selon la terminologie des annuaires de l'Insee). Nous considérons que les décisions du CD constituent un feu vert pour aller de l'avant. Nous pouvons et nous voulons y contribuer. Aussi, nous avons d'ores et déjà proposé nos services pour avancer sur le sujet car le processus de validation ministériel et interministériel est à prévoir et à préparer sans tarder. Nous avons d'ailleurs commencé nos contacts.**

**Nous serons très vigilants sur la suite donnée à ce rapport et sur la mise en œuvre d'une véritable négociation en vue de la revalorisation de nos statuts, à l'instar d'autres directions dynamiques.**